

# Altwiller

N° 20

Décembre 2002

## *E d i t o*

2002 nous quitte, 2003 s'installe. Ainsi va le cours du temps. Les années passent et ne se ressemblent pas, vous diront les uns, bien le contraire vous affirmeront les autres. Pour certains d'entre vous, 2002 aura été marquée par un événement capital, un changement important, mais pour la plupart, elle n'aura été, au contraire, qu'une année comme les autres, avec ses joies, ses peines, son train-train quotidien.

Pour tous, elle restera l'année où l'euro a remplacé le franc. Mais si le franc a quitté nos porte-monnaie, n'est-il pas toujours bien présent dans nos têtes ? Le temps aidant, nous l'oublierons, nous dit-on ! Il faudra bien !

Que nous réservera 2003 ? Les souhaits sont toujours permis. Les pessimistes vous diront que ce ne sont pas les souhaits et les vœux qui changeront quelque chose. Mais soyons optimistes et osons des souhaits, osons des vœux, osons des projets. Un homme sans projets est un homme mort, disait un philosophe.

Pour ma part, les vœux que je vous adresse viennent du fond du cœur. Vœux de santé ! Vœux de prospérité ! Mais aussi le vœu que cette insécurité et cette incivilité latente, qui heureusement épargnent encore notre village mais qui en de maintes occasions l'éraflent et l'égratignent, régressent. Oeuvrons, chacun selon nos moyens, dans ce sens.

Que l'année nouvelle soit pour vous une bonne année. Qu'elle vous comble et vous garde !



## Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2003



Elle vous invite toutes et tous à la cérémonie de  
Présentation des Vœux au Maire, le samedi 11 janvier 2003, à  
19 h 30 au Foyer.

### Sommaire

Edito.....	p 1
Les vœux.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
La fête chez Delphine.....	p 5
Etre pompier à Altwiller.....	p 5
ASSE.....	p 6
Parents d'élèves.....	p 6
Club Epargne.....	p 6
A.S.C.A.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

# Informations communales

## Etat-civil 2002

### Naissances :

Lison Roth (en décembre 2001)

Maxime Albert

Ness Zerkoune

Noémie Hector

Carla Rucho

Mickaël Muller



### Mariages :

Sarah Mackowiak et Cédric Di Gobbi

Nathalie Zimmer et Mickaël Albert

Eliane Huselstein et Gilbert Langner

Laetitia Langner et Régis Klam

Carine Ludwig et Stéphane Reslinger

Séverine Stupka et Enrico Vivona

### Décès :

Rémi Picq

Jean-Marie Schmitt

Jean-Marie Bischoff

## Fête des anciens

En 2003, c'est de nouveau au tour de la municipalité d'Altwiller d'organiser le Banquet des anciens de Lachambre et Altwiller.

Il aura lieu au foyer d'Altwiller le dimanche 23 février 2003, à midi. Pour les plus de 65 ans, dès à présent, réservez cette date.

## Liste électorale

Même si l'inscription se fait automatiquement pour les jeunes ayant atteint leur majorité au courant de l'année, il n'en est pas de même pour les nouveaux arrivants dans notre localité ou pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits. Après le 31 décembre 2002, ce sera trop tard. Alors inscrivez-vous rapidement en mairie aux heures de permanence.

## Actes gratuits !

En 2002, la Commune a dépensé pour...

- remplacer un panneau en plexiglas à l'abri-bus, détruit par le jet d'un pavé	537.87 euros
- réparer une serrure que des inconnus ont essayé de forcer	61.35 euros
- repeindre les murs "tagués" de bâtiments publics	322.08 euros
- remplacer les panneaux de signalisation de rues qui ont disparus	440.97 euros
- remplacer les filets de buts de football qui ont été découpés avec des ciseaux	113.00 euros
etc... etc...	

soit un total de 1.475.27 euros, équivalent à 9.677.14 francs, qui auraient pu être investis par ailleurs.

**Pétards et feux d'artifices peuvent être dangereux !  
Ne gâchez pas la nouvelle année par un accident stupide !**

Mettez en garde vos enfants.

Ne dirigez pas vos fusées vers les habitations, tenez compte du vent.

## Bras de fer

Le renouvellement du contrat pour le ramassage des ordures ménagères début juillet a donné lieu à un véritable bras de fer entre les élus des 21 communes du SIVCOM (Syndicat Intercommunal de Voirie et de Collecte des Ordures Ménagères) et la Société Onyx-Est, adjudicataire du marché précédent et présentant l'offre la moins disante, mais en hausse de 35%, ramenée après une première négociation à 28%..

La Société Onyx-Est justifiait l'augmentation du prix, à la tonne, par une diminution du tonnage des ordures ménagères consécutive aux bons résultats de la collecte sélective, facturée, elle, au nombre d'habitants, mais aussi par le coût du passage aux 35 heures et la revalorisation du statut du personnel affecté à la collecte.

Jugeant cette hausse inacceptable et abusive, les élus ont refusé de signer le nouveau contrat et ont alerté les autorités préfectorales et la Direction de la Concurrence et des Prix.

Après de nombreuses réunions, manifestations, réquisition de l'entreprise par les maires et de sérieuses perturbations dans le ramassage, un accord a été trouvé, ramenant la hausse à 24,65%. Hausse que le Conseil municipal, dans sa séance du 13 septembre 2002, a été obligé de répercuter sur votre redevance annuelle dont les nouveaux taux ont été fixés comme suit :

Personne seule	70,50 euros
Foyer de 2 personnes	124,50 euros
Foyer de 3 personnes	159,00 euros
Foyer de 4 personnes	195,45 euros
Foyer de 5 personnes	231,90 euros
Foyer de 6 pers. et +	270,45 euros

**Réflexion d'un usager :** « Plus on trie bien nos ordures, plus ça augmente ! Moi, je ne trie plus rien. »

**Faux.** La collecte des ordures ménagères nous est facturée à la tonne. Le volume et le tonnage ayant diminué, suite au tri sélectif, et Onyx-Est, considérant que ramasser des poubelles remplies au 3/4 lui coûte aussi cher que ramasser des poubelles pleines, a augmenté son prix à la tonne. Ne plus trier, augmenterait notre tonnage, donc notre facture et par conséquent le bénéfice de la société Onyx-Est.



**Trier ne peut être que bénéfique à notre environnement  
... et à notre porte-monnaie.**

### RAPPEL

Vous êtes propriétaires de vos conteneurs à ordures. L'acquisition, l'entretien ou le renouvellement est donc à votre charge. Il n'y a plus de stock en mairie. Vous trouverez des modèles agréés dans les magasins spécialisés (Bauhaus, Bricogitte, Leroy-Merlin, Lotz, Magasin Vert,...). En cas de détérioration d'un conteneur, non liée à la vétusté, le contentieux est à régler directement avec Onyx-Est

## Réfection route de Valmont

Les travaux prévus ont été réalisés cet été par l'entreprise TERRA EST de Vahl-Ebersing.

- Pose d'un passage busé en béton armé.
- Pose de 90 ml de tuyaux PVC de 200 pour une meilleure évacuation de l'eau.
- Travaux de décapage de la route et des bords.
- Pose d'une couche d'accrochage et revêtement en macadam.

Initialement prévu jusqu'au niveau de la forêt le revêtement a pu être prolongé d'une centaine de mètres.

Une création de 40m de trottoir a même été possible en fonction du budget disponible.

L'ensemble des travaux a été réalisé dans le cadre du SACR (Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales) pour un montant de 43073,05 € TTC subventionné à hauteur de 14573 €.

Des travaux supplémentaires de curage de fossés près de la Nied ont été effectués dans le cadre de "Petits travaux hydrauliques" pour un montant total de 2246 € subventionné à 25%.

## Je fleuris mon village

Comme de nombreuses communes, pour la première fois cette année, Altviller a organisé un concours communal de maisons fleuries. Certains parmi vous, à titre personnel et la commune d'Altviller au titre de collectivité, ont participé au concours départemental. Au moment où nous écrivons ces lignes, ces résultats ne sont pas encore connus.

Quant aux lauréats du concours communal, ils se sont retrouvés le 8 novembre dernier, en mairie, pour la remise de leurs prix. Une petite réception a été organisée en leur honneur.

**Un prix d'excellence a été décerné à Liliane Bischoff, à Monique Bousser, à Francine Dormio, à Béatrice Henrion et à Elisabeth Mathieu.**

**Un prix d'encouragement à Gabrielle Bour, à Christiane Curtil et à Blandine Hardy.**

### Comment avons-nous attribué ces prix ?

Suite à notre appel à candidature, au printemps dernier, six candidats seulement se sont manifestés. La commission municipale a jugé que ce nombre de concurrents était insuffisant et que d'autres personnes du village avaient fait un effort de fleurissement remarquable et ne devaient pas être écartées du concours. Dans un premier temps, cette commission a donc retenu une liste de 106 maisons fleuries qu'elle a proposée à un jury composé de conseillers municipaux de Porcelette et de Diesen qui ne connaissaient pas notre village et qui ont ignoré l'identité des concurrents. En toute impartialité, chaque membre du jury, sans concertation avec ses collègues, a noté chaque décor. La moyenne de leurs notes nous a permis de faire notre classement.

### Faut-il reconduire l'opération en 2003 ?

Certainement ! Mais pas sans vous. Pour qu'il y ait vraiment concours, il faudrait plus de six concurrents. Alors, nous comptons sur vous ! Des précisions vous seront données en temps voulu.

## Secrétariat de mairie

Madame Suzy HARDY, Secrétaire de Mairie depuis 1974, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2002.

Le Conseil Municipal, dans sa délibération du 21 Novembre 2002, a créé pour la remplacer, un emploi d'Adjoint administratif à mi-temps, pour une durée d'une année, renouvelable.

Le poste sera pourvu par un Arrêté de nomination pris par le Maire, en temps voulu.

Madame HARDY restera cependant encore en poste pendant un certain temps, afin d'assister le (la) nouveau (nouvelle) secrétaire au début de ses fonctions.

D'ores et déjà, tous nos remerciements à Madame HARDY pour les services rendus à notre commune pendant ces 28 années.



